



COLS
BLEUS
marine et arsenaux

M 1396 - 1926 - 8,00 F. - 17.01.87

AFFECTATIONS POUR L'OUTRE-MER DU PERSONNEL NON OFFICIER

N° 1926 du 17 janvier 1987

Les affectations pour l'outre-mer du personnel non officier de la Marine viennent de faire l'objet d'une instruction qui constitue une refonte de l'ensemble de la documentation les concernant. Cette instruction doit être connue du personnel non officier de la Marine.

Les affectations pour l'outre-mer sont régies selon les principes indiqués ci-après par ordre de priorité décroissante :

- respect des niveaux d'emploi prévus dans les plans d'armement ; la satisfaction des besoins des unités est recherchée en priorité, en même temps que la limitation des coûts ;
- sélection : le personnel affecté outre-mer est choisi en fonction des qualités nécessaires pour remplir au mieux les fonctions prévues ;
- volontariat : le personnel désigné pour l'outre-mer est choisi en priorité parmi les volontaires ;
- date d'expression du volontariat : les désignations sont prononcées dans l'ordre des dates d'expression du volontariat.

Les principales dispositions nouvelles sont les suivantes :

- le personnel volontaire outre-mer des équipages de la flotte doit être apte à servir à la fois à la mer et outre-mer ;
- afin d'éviter que le personnel ne rallie son unité avec un niveau d'emploi supérieur à celui du poste à occuper, le

personnel, promu depuis son inscription sur la liste prévisionnelle ou susceptible de l'être avant son ralliement, est repositionné dans son nouveau ou futur niveau d'emploi, à la date d'expression de son volontariat ou en queue de liste prévisionnelle si cette date d'expression est postérieure à celle du dernier inscrit.

- en cas de manque de volontaires du niveau voulu, un volontaire du niveau de gestion inférieur est retenu ; si cela est indispensable une désignation d'office est prononcée ;
- l'annulation du volontariat intervient d'office, sur décision de la DPMM, lorsqu'il s'avère incompatible avec une situation familiale présentant un cas social, ou à la suite d'une affectation préférentielle pour raisons familiales graves ;
- le personnel chargé de famille et désigné pour une affectation outre-mer de catégorie 1 (un an sans famille) peut demander à bénéficier de la garantie d'une affectation, à son retour en métropole, dans son port actuel d'affectation (cette disposition était à l'essai) ;
- la possibilité de connaître la future localité d'affectation avant le retour en métropole est étendue à l'ensemble du personnel. Auparavant, cette disposition n'était prévue que pour le personnel marié.

Texte officiel : Instruction n° 3886 DEF/DPMM. 2/E/NP du 4 décembre 1986.

ELEX

du Var

POUR la dernière fois avant son retour en métropole le *Var* part en mission dans l'est de l'océan Indien et quitte Djibouti le 21 décembre 1986 à la veille des fêtes de Noël.

Soucieux de célébrer dignement ce Noël à la mer, le bâtiment a ralenti pour un temps ses activités. Prenant alors une allure de fête, le *Var*, avec ses guirlandes, ses arbres de Noël mais aussi ses crèches nées de l'imagination des plus artistes de l'équipage, continue sa route. Oubliant sa présence sur mer et l'éloignement des familles, l'équipage déguste une cuisine de circonstance. Après la célébration de l'office de Noël par notre aumônier, chacun a l'heureuse surprise de découvrir les cadeaux des familles précieusement collectés et gardés loin des regards envieux jusqu'au dernier moment.

Traversant la mousson de nord-est, le *Var* atteint l'île de Malé dans la matinée du 28 décembre.

Les Maldives : chapelet d'îlots de corail cernés d'une couronne de mer opaline entourée du bleu profond de l'océan au-delà des récifs. Deux mille îlots et bancs de sable s'étirant, du nord au sud sur près de 400 nautiques. Selon la légende, ses îles seraient nées des gouttes de nectar que les dieux auraient laissé choir au milieu de l'océan Indien en fêtant la création. Ce sera pleinement satisfait de cette nouvelle expérience

que le *Var* quitte Malé au matin du 2 janvier 1987.

de la *Jeanne d'Arc* et du *Commandant Bourdais*

APRES avoir fêté le nouvel an à la mer, la *Jeanne d'Arc* et le *Commandant Bourdais* mouillent devant Sainte-Hélène au matin du 1^{er} janvier. Cet îlot volcanique doit sa renommée au personnage illustre qui y fut interné par les Anglais de 1815 à 1821. C'est en effet ici que l'empereur Napoléon acheva son existence et fut inhumé, ses cendres n'ayant été transférées aux Invalides qu'en 1840.

Dans la matinée, deux sections de la *Jeanne d'Arc* rendent les honneurs devant la tombe très dépouillée de la vallée des Géraniums, en présence du gouverneur britannique. Le consul de France reçoit ensuite une délégation du groupe école dans ce qui fut la demeure de l'empereur, Longwood. Les permissionnaires sont mis à terre par embarcations et par hélicoptères, ces derniers faisant la joie de la population. Sous un soleil magnifique, chacun peut découvrir les paysages tantôt verdoyants tantôt arides de l'une des dernières colonies de la Couronne. Parcourant les routes escarpées et étroites qui la sillonnent, nous sommes accueillis partout avec chaleur et gentillesse l'équipe de football de la *Jeanne d'Arc* s'incline honorablement devant la

sélection insulaire et la musique du bord donne une aubade fort appréciée sur la place de Jamestown.

En fin d'après-midi, les deux bâtiments appareillent pour une semaine de traversée qui les mènera à Rio. Pèlerinage historique plus qu'escale touristique, c'est ainsi que cette journée du nouvel an à Sainte-Hélène s'inscrit dans nos mémoires.

du *Jean de Vienne*

EN mission dans le détroit d'Ormuz le *Jean de Vienne* a passé Noël à la mer : Noël sur l'aileron, Pâques au Faron en quelque sorte.

Poursuivant sa route vers l'orient le bâtiment a ensuite effectué une escale technique à Karachi les 31 décembre et premier janvier.

La veille de l'escale, une journée de démonstration avait été organisée au profit d'une délégation de la Marine pakistanaise puis chacun s'est ensuite efforcé de profiter au maximum de ces deux jours d'escale pour découvrir Karachi.

Le *Jean de Vienne* reprend maintenant la mer pour se diriger vers la Malaisie. Durant le transit nous retrouverons le *Var*, bâtiment amiral des Forces maritimes de l'océan Indien, avec lequel nous effectuerons une partie de notre traversée.